

Résumé

Les services publics : une vision pour le Québec

Le document, préparé par le Comité de Coordination des secteurs public et parapublic de la CSN (CCSPP-CSN) vise à amorcer une réflexion en vue des prochaines négociations de conventions collectives avec l'État québécois. Le défi à relever est de taille : réunir les délégations de quatre fédérations de la CSN, soit plus de 170 000 membres, autour de stratégies et d'objectifs communs.

Afin de déterminer ces stratégies et ces objectifs, il apparaît nécessaire de dresser un bilan de la situation actuelle et de ce que nous souhaitons pour le Québec des prochaines années. Où en sommes-nous? Quel sera le cadre des prochaines négociations? Comment le contexte politique, économique, social et syndical influencera-t-il les négociations? Il importe de bien réfléchir à ces questions afin de déterminer nos objectifs et nos stratégies à venir.

Introduction (p. 7)

Les négociations de 2009-2010 ont été marquées par le décret qui nous avait été imposé par le gouvernement Charest en 2005. Afin de mettre un terme à ce décret, la CSN et ses alliés syndicaux ont mis sur pied un front commun comptant 475 000 travailleuses et travailleurs de l'État, tous rassemblés autour d'un cadre stratégique et d'objectifs de négociation communs.

Les négociations de 2010 ont permis l'introduction de clauses d'améliorations salariales liées à l'évolution de l'économie québécoise. Les effets positifs se sont déjà fait sentir, mais il faudra attendre en 2015 pour constater jusqu'à quel point ses mesures auront été bénéfiques.

Toutefois, il reste beaucoup à faire. Depuis 1989, certains groupes ont obtenu une amélioration de leur pouvoir d'achat en fonction de leur progression dans les échelles salariales. Ce n'est malheureusement pas le cas pour les employés du secteur public. En effet, si nous ne tenons compte que des augmentations paramétriques de nos échelles, nous n'avons pas eu d'augmentation de notre pouvoir d'achat, mais bien un appauvrissement. Voilà pourquoi il est proposé de faire de la rémunération l'enjeu central des prochaines négociations.

Il s'agit d'un choix audacieux. Nous savons que les demandes d'augmentation salariale des employés de l'État ne sont jamais populaires auprès de la population. Il importe de renverser le discours d'austérité budgétaire pour faire valoir qu'un réinvestissement dans nos services publics est une nécessité qui aura énormément de répercussions positives à long terme.

Les services publics : une vision pour le Québec (p. 9 - p. 19)

Main-d'oeuvre recherchée!

Le renouvellement de la main-d'oeuvre sera un enjeu important dans les années à venir, et le secteur public n'est pas en marge de cette situation. Nous le savons, nos prochaines négociations couvriront une période marquée par le plus grand renouvellement de la main-d'oeuvre du secteur public, et ce, dans un contexte où celle-ci se fait de plus en plus rare.

À titre d'exemple, d'ici 2020, le tiers des travailleuses et des travailleurs du secteur public auront quitté le marché du travail. Un peu plus de la moitié de ceux qui les remplaceront auront moins de 35 ans¹.

Le vieillissement de la population met une double pression sur les services publics québécois. D'une part, nous ferons face à une plus grande difficulté de recrutement et, d'autre part, ce vieillissement créera une forte demande pour les services offerts par l'État, notamment en matière de santé et de services sociaux.

Lors des prochaines négociations, il sera de notre responsabilité de rendre attrayantes les conditions de travail des employés de l'État. De plus, dans un tel contexte démographique, nous devons utiliser la nécessité de l'attraction et de la rétention de la main-d'oeuvre comme levier dans nos négociations.

Deux chantiers se dégagent donc afin d'assurer la pérennité des services publics et d'y attirer la main-d'oeuvre dans les prochaines années. Il faut d'abord améliorer la rémunération des employés de l'État et ensuite améliorer les conditions de travail, particulièrement en ce qui concerne la qualité de vie au travail.

Sortie de crise

Pour ce faire, il faut d'abord réaffirmer que les budgets alloués aux services publics ne sont pas une dépense, mais bien un investissement, particulièrement en période de sortie de crise. Si la contribution des services publics à la croissance économique et à la redistribution des richesses se fait sentir sur l'ensemble du territoire québécois, elle est particulièrement frappante dans les régions où le secteur public agit souvent comme principal employeur. Écarter le secteur public d'une stratégie de croissance économique relève de l'aberration, comme l'affirme Paul Krugman, prix Nobel d'économie, dans son essai *Sortez-nous de cette crise...maintenant!*, « [...] dans une économie profondément déprimée [...] il faut que l'État dépense d'avantage, pas moins. C'est une poussée de dépense fédérale qui a mis fin à la Grande Dépression et nous avons désespérément besoin aujourd'hui de quelque chose de ce type. »

Pour une meilleure gestion de nos services publics

Malheureusement, cette idée n'est pas communément admise et nous nous frappons trop souvent au populaire « on n'a pas d'argent ». Difficile à croire lorsque l'on constate le gaspillage constant de fonds publics (pensons aux révélations de la Commission Charbonneau...). Certes, la corruption et la collusion sont des sources importantes de gaspillage, mais il ne faut pas passer sous silence les effets néfastes de la sous-traitance, qui est de plus en plus utilisée dans les services publics. La sous-traitance n'est pas une panacée : elle entraîne une perte d'expertise, une dégradation de la qualité des services et une hausse de coûts pour l'État. Au même titre que la sous-traitance, les agences privées de placement font, elles aussi, exploser les coûts des réseaux. Malgré les chiffres exorbitants qu'elles engendrent, elles réussissent toutefois à s'implanter dans les services publics, et ce, pour deux raisons principales : les pénuries de main-d'oeuvre dans quelques secteurs et le besoin de flexibilité d'emploi pour certains salariés du secteur public.

¹ Devenir une force d'attraction, Les Affaires, octobre 2012.

En somme, en refusant d'améliorer les conditions de travail du secteur public, l'État contribue à pousser les salariés à s'adresser à des agences de personnel, qui comblent, à des coûts exorbitants, les pénuries de travailleurs occasionnées par les migrations des travailleurs vers des agences de personnel ou vers le secteur privé.

Renforcer nos programmes de formation continue

Au Québec, près d'un adulte sur trois suit un programme de formation continue. La formation continue est essentielle dans un contexte où les travailleuses et les travailleurs doivent constamment s'adapter à un marché de l'emploi en constant changement. Malheureusement, dans la situation où ils se trouvent actuellement, les programmes de formation continue ne peuvent remplir leur rôle capital. En effet, le réseau collégial considère encore les enseignantes et les enseignants des programmes de formation continue comme une catégorie de seconde classe : structure salariale désavantageuse, extrême précarité, non-intégration des enseignants dans l'ensemble des programmes réguliers, etc. Sans surprise, les enseignants de la formation continue quittent le navire à la première occasion. Pour pallier le problème d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre, il apparaît donc impératif de régulariser le statut des enseignants des programmes de formation continue.

Combattre la monopolisation du pouvoir par les structures d'encadrement

La recherche du moindre coût a favorisé l'expansion de super structures administratives qui, au final, occasionnent une explosion du nombre de cadres et une multiplication des contrôles administratifs, le tout sans engendrer aucune économie. Nous assistons aujourd'hui à un renforcement de la bureaucratie à un point tel que dans certains cas, près de 30 % du temps de travail est consacré à fournir des statistiques et des justifications des actes posés aux imposants appareils d'encadrement. À titre d'exemple, l'implantation de l'assurance-qualité dans le milieu collégial donnera naissance à une multitude d'indicateurs quantitatifs qu'il faudra calculer et analyser. Il y a fort à parier que de nombreux cadres devront être engagés pour traiter ces nouvelles données. Ces ressources financières n'iront ni au personnel enseignant ni au personnel de soutien du réseau collégial. Une bureaucratie augmentée n'implique ni une augmentation des services ni une diminution des coûts.

La rémunération, véritable enjeu pour 2015

Un consensus clair semble se dégager des discussions entre les fédérations du secteur public : la question de la rémunération doit constituer le véritable enjeu des prochaines négociations. Bien que la rémunération ne se limite pas uniquement aux salaires, il semble important de mettre l'accent sur ce point particulier puisqu'il s'agit d'un enjeu qui concerne l'ensemble des membres.

Nous le savons, le secteur public doit être concurrentiel s'il veut attirer et retenir les travailleurs dans le contexte actuel. Nous devons procéder à un réel exercice de comparaison salariale avec le secteur privé.

Il est important de noter que si la rémunération devient l'enjeu principal des prochaines négociations, il faudra négocier à la table centrale tous les éléments de rémunération, y compris les primes, les disparités régionales, l'assurance collective, le régime de retraite et les enjeux de relativité salariale.

Coordination des enjeux sectoriels

Il apparaît que si nous décidons de faire de la rémunération l'enjeu central des prochaines négociations, il faudra s'assurer d'une grande coordination entre les tables sectorielles. Il faudra faire des choix, afin de demeurer cohérents dans nos priorités. Ainsi, il faudra procéder à une évaluation minutieuse du coût des projets sectoriels de négociation. Bien que nous devons contenir nos revendications sectorielles à incidence pécuniaire, plusieurs objectifs en matière d'organisation du travail pourront toutefois être négociés aux tables sectorielles.

Conjoncture politique (p. 21 - p. 24)

Les gouvernements successifs dirigés par Jean Charest ont profondément modifié les réseaux publics, notamment en matière de relations de travail. Certains diront que les libéraux de Jean Charest ont prôné une diminution de la taille de l'État. Il nous semble plus juste d'affirmer que le Parti libéral a procédé à une réorientation du rôle de l'État, en accordant toujours plus de place à la privatisation, la sous-traitance et les partenariats public-privé.

Mandat minoritaire

Après les événements de l'automne 2012, l'élection d'un gouvernement péquiste minoritaire a créé quelques surprises, notamment le maintien de la base libérale (le PLQ a obtenu 31% du suffrage, comparé à 32 % pour le PQ et à 27 % pour la CAQ). De plus, plusieurs décisions du gouvernement péquiste ont de quoi laisser perplexe : maintien de la taxe santé, annulation de l'augmentation d'impôts sur le capital, dégel des tarifs d'électricité, etc.

Le budget Marceau, déposé en novembre 2012, a clairement démontré la volonté du PQ de poursuivre dans la voie d'austérité budgétaire tracée par le gouvernement précédent.

Vers un « nouveau » PLQ?

De l'autre côté, le PLQ se regroupe autour de Philippe Couillard, son nouveau chef, qui ravive lui aussi nos craintes à l'égard de l'avenir des services publics. En effet, plusieurs idées de Philippe Couillard sont en totale opposition avec notre vision des services publics : ouverture du réseau de la santé au secteur privé, passage controversé au fonds d'investissement privé en santé, Persistence Capital Partnes, etc.

Conjoncture économique (p. 25 - p. 31)

Nous avons le plus grand mal à nous sortir de la crise économique de 2008. Les politiques d'austérité se sont avérées un véritable échec, de l'aveu même de certains économistes. Malgré les piètres résultats de ces politiques, et malgré le fait qu'elles soient vivement critiquées et décriées par de nombreux experts, il semble malheureusement que les politiques d'austérité sont là pour rester.

Fiscalité

Lors du dépôt du dernier budget, nous avons appris que le gouvernement québécois prévoit des revenus de 72 360 M\$ et des dépenses de 72 392 M\$ pour l'année fiscale 2013-2014. Un peu plus de 28 % des recettes proviennent de l'impôt sur le revenu des particuliers, tandis que 24 % des revenus proviennent des différentes taxes à la consommation. Même en incluant la partie versée au fond des générations, moins de 1 % des revenus proviennent des redevances sur les ressources naturelles, tandis que les impôts des sociétés ne représentent qu'un maigre 6,5 % des revenus de l'État québécois. Inutile de rappeler que des sommes colossales sont soustraites à la fiscalité des États, bien à l'abri dans des paradis fiscaux.

Au Québec, les principales dépenses de l'État se répartissent de la façon suivante : 12 % pour le service de la dette et 88 % pour les dépenses de programmes, dont la moitié va à la santé et aux services sociaux. L'éducation, incluant l'enseignement supérieur, représente le quart des dépenses de programmes.

Une étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)² démontre que les services publics sont une source de revenus, plutôt qu'une dépense, tant pour les ménages que pour les entreprises du Québec. L'étude démontre qu'en 2007-2008, une famille moyenne « consommait » environ 37 312 \$ en services publics. Ce montant correspond à 68 % du revenu moyen de 54 682 \$ gagné par les familles.

La dette publique

De 2000-2001 à 2007-2008, le ratio dette publique/PIB du Québec a constamment diminué, passant de 77,2 % à 67,1 %³. Toutefois, en 2011-2012, le ratio est remonté à 74,5 %. Ce ratio risque de continuer de se détériorer pendant quelques années, puisque la croissance économique demeure timide selon les prévisions et que les déficits budgétaires ne seront pas résorbés avant le budget de 2014, si on se fie au plan de redressement prévu. Cependant, la situation n'est pas aussi noire qu'on voudrait nous le faire croire. Bien que la dette puisse éventuellement représenter un réel problème, le niveau de la dette du Québec est loin des niveaux d'endettement de la plupart des pays de l'OCDE, qui devraient se situer à 111,4 % du PIB en 2013⁴.

Malgré ce qu'on pourrait en penser, réduire la dette n'est pas une panacée. Selon l'économiste Louis Gill, « réduire la dette coûte plus cher que les économies qui en découlent », étant donné que « les sommes engagées dans la réduction de la dette sont supérieures aux économies d'intérêts réalisées. »⁵ En somme, afin de rembourser la dette le plus rapidement possible, un État doit handicaper les capacités futures de son économie, en coupant les services et les investissements. Ce sacrifice est supérieur aux bénéfices obtenus. Même le Fonds monétaire international (FMI) a mis en garde le Canada contre des politiques visant à atteindre trop rapidement l'équilibre budgétaire. Selon le FMI, les politiques d'austérité sont dangereuses et il faut plutôt s'occuper de relancer l'économie. Malheureusement, il semble que le gouvernement du Parti Québécois ait décidé de poursuivre sur la voie de l'austérité.

² Pierre Gouin et Gabriel St-Martin, *Les services publics : un véritable actif pour les ménages québécois, la valeur redistributive de l'offre et de la consommation des services publics*, Rapport de recherche de l'IREC, février 2012.

³ Plan budgétaire 2012-2013

⁴ « *Les emprunts des administrations publiques des pays de l'OCDE devraient s'accroître légèrement en 2013* », 27 février 2013.

⁵ GILL Louis, *L'heure juste sur la dette du Québec*, mai 2010.

Dette des ménages

L'endettement des ménages canadiens a maintenant atteint une hauteur de 166,7 % de leurs revenus et continue d'augmenter. Cet endettement s'explique principalement par la stagnation des salaires. Dans un contexte où les économies misent sur les dépenses de consommation pour relancer l'activité économique, le fardeau de l'endettement peut s'avérer un handicap sérieux.

Conjoncture syndicale (p. 33 - p. 36)

Alliance et concurrence

La CSN a toujours été ouverte aux alliances avec les centrales syndicales lors des négociations du secteur public. En 2009, la consolidation du Front commun avait été précédée par un protocole de non-maraudage entre les organisations constituantes. Qu'en sera-t-il lors des prochaines négociations? Avant de discuter d'éventuelles alliances avec nos partenaires syndicaux, il est important de souligner quelques faits saillants des bilans de la dernière négociation.

- Plusieurs ont exprimé leur déception quant au règlement salarial;
- Le manque de concertation politique du front commun;
- La négociation de certains éléments de la rémunération aux tables sectorielles;
- Le renvoi d'éléments de négociation à différents comités de travail.

Occuper l'espace public

Nos négociations avec l'employeur-législateur se jouent aussi sur la place publique. Il faudra mesurer constamment l'impact de notre discours et de nos moyens d'action dans l'opinion publique. En effet, notre capacité de contraindre l'employeur-législateur, et d'obtenir les gains désirés, se mesure en grande partie par le taux d'appui de la population à nos revendications.

Cela ne sera pas facile puisque notre discours sera concurrencé sur la place publique. Pensons aux chambres de commerce, à l'Institut économique de Montréal, aux chroniqueurs à tendances *libertariennes* ou à la radio parlée. Nous aurons à négocier et à faire passer notre message dans cet environnement hostile.

Conjoncture populaire et sociale (p. 37 - p. 38)

Les événements du printemps dernier peuvent laisser présager le fonctionnement des négociations à venir. Nous le savons, le conflit étudiant a été hautement judiciaire. Les nombreuses injonctions, permettant à une minorité d'avoir accès à leurs salles de classe, remettent en question le droit de grève des associations étudiantes. Lors de ce conflit, nous avons assisté à un glissement important où l'action collective se voit soudainement réprimée au profit du droit individuel.

Testée une première fois sur le dos des associations étudiantes, nous devons nous inquiéter que cette médecine puisse un jour être appliquée au mouvement syndical.

Afin que les prochaines négociations soient un succès, il faut rallier tous les segments de la population québécoise susceptibles de partager nos objectifs. Les mouvements sociaux, citoyens, étudiants et populaires sont les plus susceptibles de partager notre vision des services publics au cœur du développement du Québec. Il est donc primordial de réfléchir sur les aspirations qui motivent ces mouvements afin de se mettre au diapason de leurs luttes.

Conjoncture dans les réseaux (p. 39 - p. 45)

Enseignement supérieur

Le réseau collégial a subi les contrecoups des politiques d'austérité appliquées par le gouvernement libéral, puis par le gouvernement péquiste. Aux compressions de 21,5 millions de dollars annoncées pour l'année 2012-2013, viennent s'ajouter de nouvelles coupes de 16,2 millions pour l'année en cours. Ces coupures touchent durement le personnel de soutien : abolition de postes, précarisation de l'emploi, sous-traitance, etc.

D'autres problèmes s'ajoutent aux compressions, notamment les nombreuses remises en question de la valeur des DEC. Que ce soit par l'entremise des ordres professionnels, des bureaux d'agrément canadiens, du plan d'optimisation du ministère ou de l'actualisation des programmes, il semble que, de plus en plus, certains apprentissages dévolus aux programmes collégiaux glissent vers l'université ou l'éducation professionnelle.

Également, la situation des cégeps en région est particulièrement préoccupante, compte tenu de la baisse démographique actuelle. La diminution du nombre d'étudiants fait en sorte que plusieurs programmes atteignent un seuil de sous-financement. Un colloque sur le développement des cégeps en région nous a amené à ce triste constat : « Si rien n'est fait, les conséquences à court terme se traduiront par des fermetures de programmes, voire des fermetures d'établissements, réduisant ainsi l'accessibilité aux études supérieures en région. »⁶

Ensuite, il est impératif que les conditions de travail des enseignants de la formation continue s'améliorent. L'objectif est de mettre un terme à une formation à deux vitesses et, pour y arriver, il faut améliorer les conditions des chargés de cours sous-payés, précaires et mal intégrés dans l'ensemble des activités académiques des collèges.

Ajoutons que l'écart salarial entre le réseau collégial et l'entreprise privée occasionne de graves problèmes de recrutement et de rétention de la main-d'oeuvre. Pour pallier ce problème, les directions des cégeps doivent diminuer les qualifications requises lors de l'embauche ou encore rappeler au travail des gens ayant pris leur retraite.

Le travail des enseignants se complexifie, notamment avec l'arrivée des étudiantes et étudiants à besoins particuliers. Il faut leur donner les moyens nécessaires leur permettant la réussite de leurs études. Plusieurs accommodements demandent l'expertise des enseignants. Là encore, il faudra travailler à la reconnaissance pleine et entière de notre travail.

⁶ Colloque sur le développement des cégeps en région, avril 2013.

Finalement, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) désire orienter ses travaux vers des audits de qualité. En somme, elle souhaite instaurer de nouveaux mécanismes en vue d'évaluer les mécanismes internes d'évaluation de plusieurs politiques institutionnelles qui régissent, entre autres, l'évaluation des apprentissages et l'évaluation des programmes d'études. Il s'agit d'une méta-évaluation : l'évaluation de l'évaluation... Il va sans dire qu'une telle démarche grugera inévitablement dans le temps de travail des enseignants.

Au travail, maintenant! (p. 47 - p. 48)

Partager ces prémisses de cadre stratégique

Un défi de taille attend nos services publics : procéder au plus grand renouvellement de la main-d'oeuvre de leur histoire, à une époque où le bassin de la main-d'oeuvre disponible au Québec sera considérablement réduit. Pour attirer et retenir la main-d'oeuvre, il est impératif de rendre attrayantes les conditions de travail dans les services publics. Voilà pourquoi il est proposé de faire de la question de la rémunération l'enjeu central des prochaines négociations.

Pour ce faire, nous croyons que la consultation en vue de l'élaboration de nos cahiers de revendications sectorielles et de table centrale devra s'effectuer simultanément.

Enfin, nous aurons également à étudier, au cours des prochains mois, la possibilité de faire un dépôt simultané de nos projets de négociation au gouvernement, afin d'envoyer un message clair quant à notre démarche. Nous aurons ainsi l'occasion d'exiger du gouvernement et des différents comités patronaux de négociation qu'ils déposent leurs cahiers de demandes à la même occasion.

Il importe d'avoir l'heure juste sur l'ensemble des enjeux de négociation dès le début des pourparlers.

Perspectives d'alliances

La question des alliances avec les autres organisations syndicales n'est pas écartée, mais il semble que nous devons d'abord et avant tout renforcer les alliances au sein même de la CSN. Nous souhaitons donc une plus grande coordination des quatre fédérations, y compris de leurs négociations sectorielles.

Place aux consultations

Depuis les six derniers mois, les quatre fédérations des secteurs public et parapublic de la CSN ont procédé à une importante réflexion collective : déterminer les stratégies et les orientations qui dirigeront les prochaines négociations. Il nous faut maintenant consulter les membres.

Par la suite, nous aurons à construire tous ensemble nos cahiers de négociation ainsi qu'un cadre stratégique qui saura soutenir nos travaux. Nos conventions collectives viendront à échéance dans moins de deux ans.